

## Panorama de la Nouvelle-Calédonie

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef Lieu	Nouméa
Superficie	18 576 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues kanaks
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

#### Repères historiques

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 av. J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, colonie française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V<sup>e</sup> République.

Les années 80 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les Accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, poursuivit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions.

Au cours du mandat du Congrès qui a commencé en 2014, et au plus tard en 2018, les personnes admises sur la liste électorale spéciale pour la consultation dans les conditions définies par l'article 218 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999, seront amenées à se prononcer sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes de l'État, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité.

#### Organisation institutionnelle

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.

L'État, représenté par le haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le Congrès, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement.

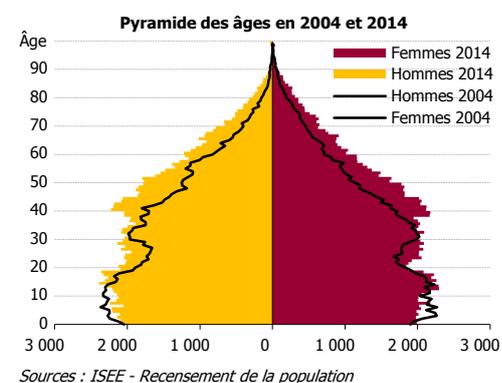
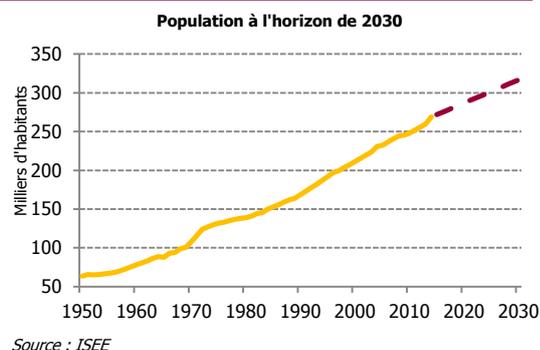
Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

Les Provinces ont été créées en 1989 dans un objectif de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs larges compétences s'exercent aux domaines du développement économique, du développement du territoire, des secteurs sociaux et de la culture.

D'autres institutions ont également été créées, telles que le Sénat coutumier (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Comité consultatif des mines et le Conseil des mines.

## UNE POPULATION JEUNE

Le dernier recensement mené en 2014 dénombre près de 270 000 habitants en Nouvelle-Calédonie. La transition démographique amorcée dans les années 90 se poursuit : la moitié de la population a moins de 30 ans, mais l'importance relative des 60 ans et plus augmente. La croissance de la population calédonienne a accéléré entre 2009 et 2014, avec une moyenne de +1,8 % par an, contre +1,3 % les cinq années précédentes. Elle concerne les trois provinces alors qu'entre 2004 et 2009 la province des Îles Loyauté perdait des habitants. La croissance démographique est à la fois le résultat du solde naturel (70 %) et du solde migratoire (30 %). Trois quarts des habitants vivent en province Sud, en particulier dans l'agglomération du Grand Nouméa (deux tiers), 19 % en province Nord et le reste en province des Îles Loyauté.

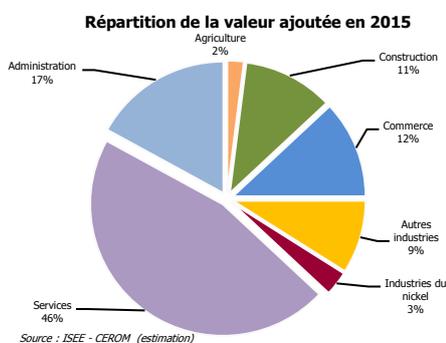


Indicateurs démographiques	Nouvelle-Calédonie	France <sup>(1)</sup>
Population (NC : 2014 en milliers ; France : en millions)	268,8	66
Part des moins de 20 ans (en %, 2014)	32	25
Part des 20-59 ans (%, 2014)	55,5	51
Part des 60 ans et plus (%, 2014)	12,5	24
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> , 2014)	14	117 <sup>(2)</sup>
Taux de croissance annuel moyen de la population (2004-2014)	1,5	0,6
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2012)	17,0	12,3
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2012)	5,1	8,7
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2012)	3,9	3,6
Indice conjoncturel de fécondité (2012)	2,3	1,99
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2012)	80,4	85
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2012)	74,0	78,7

(1) Bilan démographique de l'Insee 2014 ; (2) Densité de la population française en 2013  
Sources : ISEE, INSEE, État civil

## PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Sur la période 2005-2015, la croissance de l'économie calédonienne a été soutenue : le produit intérieur brut (PIB) a progressé en moyenne de 3,1 % par an en valeur réelle. Maintenue jusqu'en 2011 par la vigueur de la consommation des ménages et d'importants investissements liés aux grands projets métallurgiques, l'activité a fortement ralenti depuis. En 2015, le PIB enregistre une croissance réelle de 1,4 %, tandis que le PIB par habitant s'établit à 3,5 millions de F CFP (environ 29 400 €), situant le territoire en troisième position dans la région Pacifique (après l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et au premier rang de l'Outre-mer français.



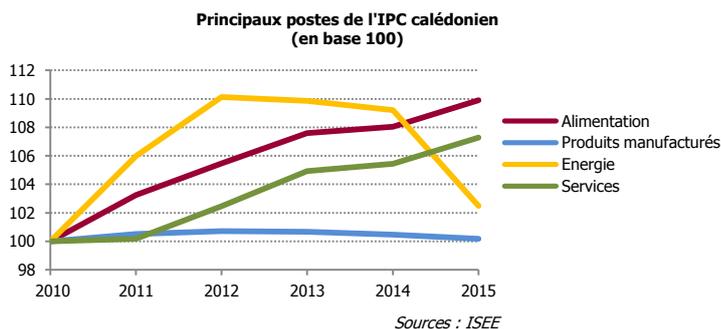
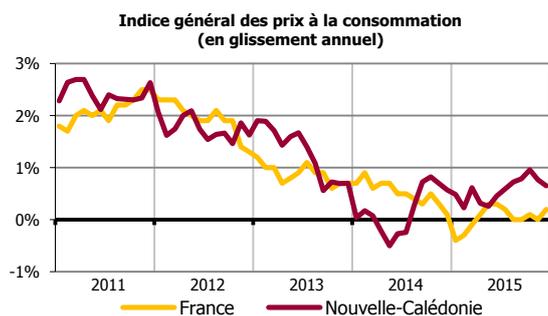
Principaux indicateurs économiques	Nouvelle-Calédonie	France
PIB (milliards de F CFP, 2015)	956 <sup>(1)</sup>	259 551
Taux de croissance du PIB réel (%, 2015)	1,4 <sup>(1)</sup>	1,3
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2015)	3 493 <sup>(1)</sup>	3 903
Taux d'activité (%, 2014)	71,5	71,4
Taux de chômage (%, 2014)	14,7 <sup>(2)</sup>	10,3 <sup>(3)</sup>
Nombre de DEFM <sup>(4)</sup> (% de la pop. en âge de travailler, 2014)	3,9	11,3

(1) Dernière estimation CEROM du PIB ; (2) Taux de chômage au sens du recensement de la population ; (3) Taux de chômage au sens du BIT (moyenne annuelle) ; (4) Demandeurs d'emploi en fin de mois

Sources : IEOM, ISEE, INSEE, CEROM, Trésorerie générale de Nouvelle-Calédonie

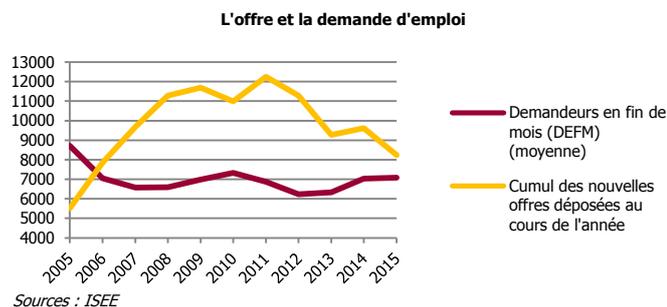
### Une hausse des prix contenue

Sur les cinq dernières années, l'indice des prix à la consommation a augmenté à un rythme annuel moyen de 1,2 %, très proche de celui observé en métropole (+1,1 %). Cette progression a été principalement portée par la hausse des prix de l'alimentation et des services, et modérée par la baisse des prix de l'énergie. En 2015, l'IPC progresse de 0,6 % en moyenne annuelle (+0,3 % hors tabac), après +0,2 % en 2014. Le différentiel de prix avec la métropole est le plus élevé de l'Outre-mer (+34 % selon une étude CEROM publiée en 2012).



## Un marché du travail moins dynamique sur la période récente

Au cours des dix dernières années, l'emploi salarié a progressé à un rythme soutenu de 2,9 % par an en moyenne dans le secteur privé et de 2,1 % dans le secteur public. À partir de 2005, l'offre d'emploi a été fortement stimulée par la réalisation de grands travaux, progressant à un rythme annuel moyen de 4,1 %. Suite à la fin des grands projets métallurgiques en 2011-2012, l'offre diminue parallèlement au ralentissement de l'activité économique. Le nombre de demandeurs d'emploi a commencé à augmenter à partir de 2013 (+1,7 % en 2015, après +11,2 % en 2014). En 2015, plus de 70 % des actifs salariés travaillent dans le privé où un salarié sur deux est employé dans le secteur tertiaire (premier employeur de Nouvelle-Calédonie).



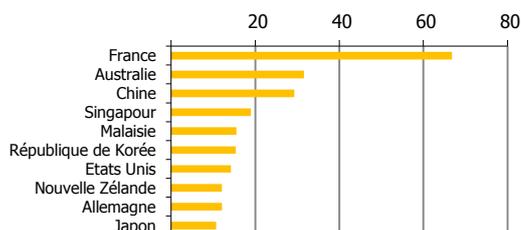
Emploi salarié	2005	2015
<b>Secteur privé</b>	<b>48 998</b>	<b>65 315</b>
Agriculture	1 744	1 690
Industrie	8 174	12 702
Construction	6 416	7 972
Commerce	8 280	10 286
Services	23 789	31 920
Énergie	595	745
<b>Secteur public</b>	<b>20 939</b>	<b>25 899</b>
<b>TOTAL</b>	<b>69 937</b>	<b>91 214</b>

Source : ISEE

## Des échanges commerciaux dominés par l'industrie du nickel

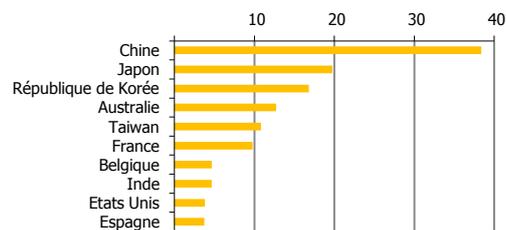
Le solde de la balance commerciale est structurellement déficitaire et s'est fortement creusé sur la dernière décennie passant de 66 milliards de F CFP en 2005 à 152 milliards de F CFP en 2015. Les importations ont quasiment doublé sur la période et n'ont pas été compensées par une hausse semblable des exportations. En conséquence, le taux de couverture se dégrade en fin de période; celui-ci s'établit à 50 % en moyenne sur dix ans, mais varie fortement du fait de la volatilité du cours du nickel et donc de la valeur des exportations. La France demeure le premier fournisseur du territoire, malgré un recul régulier de sa part dans le total importé (23 % en 2015, contre 32 % en 2005), suivie par l'Australie, la Chine et Singapour (principal fournisseur d'hydrocarbures). La Chine, le Japon et la Corée du Sud restent en 2015 les principaux débouchés des exportations du territoire, essentiellement composés de produits métallurgiques.

**Les dix premiers fournisseurs en 2015**  
(en milliards de F CFP)



Sources : ISEE, Douanes

**Les dix premiers clients en 2015**  
(en milliards de F CFP)



Sources : ISEE, Douanes

Importations (millions de F CFP)	2015
Produits alimentaires, boissons, tabacs	42 782
Produits minéraux	66 389
Produits chimiques	24 156
Produits en caoutchouc et plastique	12 821
Textiles	7 533
Métaux et ouvrages en ces métaux	17 888
Machines, appareils et matériel électrique	53 478
Matériel de transport	33 028
Autres produits	33 543
<b>Total importations</b>	<b>291 618</b>

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Exportations (millions de F CFP)	2015
Minerai de nickel	24 251
Ferronickels	61 492
Mattes de nickel	7 002
Oxyde de nickel	18 458
NHC	10 299
Carbonate de cobalt	3 172
Crevettes	1 046
Thons	385
Autres produits	12 683
<b>Total exportations</b>	<b>138 788</b>

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

## LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'économie calédonienne se caractérise par la prépondérance des services marchands (commerce inclus) et non marchands, qui contribuent respectivement à 58 % et 17 % de la valeur ajoutée en 2015 (+10 points et -0,7 point par rapport à 2005). La part de l'industrie en incluant le secteur du nickel est quant à elle de 12 % (-4 % par rapport à 2005), le secteur de la construction représente 11 % (+3 % par rapport à 2005) de la valeur ajoutée.

Principaux indicateurs sectoriels			Moyenne				Moyenne		
	2005	2015	décennale	TCAM <sup>(1)</sup>	2005	2015	décennale	TCAM <sup>(1)</sup>	
Abattages de bovins (tonnes)	2 721	2 731	2 595	0,0%	Extraction de minerai de nickel (milliers de tonnes humides)	6 445	14 293	9 134	8,3%
Abattages de porcs (tonnes)	1 153	1 802	1 511	4,6%	Exportations de minerai de nickel (milliers de tonnes humides)	3 394	5 520	4 215	5,0%
Exportations de thons (tonnes)	1 182	787	847	-4,0%	Production métallurgique (en tonnes de Ni contenu)	59 576	93 977	64 445	4,7%
Exportations de crevettes (tonnes)	1 709	662	1 085	-9,0%	Exportations métallurgiques (en tonnes de Ni contenu)	58 836	95 638	63 740	5,0%
Parc de logements sociaux (nombre)	8 129	13 988	11 314	5,6%	Arrivées de touristes	100 651	113 951	105 372	1,2%
Emploi salarié dans la construction (moy. annuelle)	6 416	7 972	8 127	2,2%	Arrivées de croisiéristes	81 215	444 124	232 420	18,5%
Production d'électricité (GWh)	1 883	2 416	2 156	2,5%	Nombre de voyageurs calédoniens hors du territoire	95 859	127 346	116 513	2,9%

(1) TCAM: Taux de croissance annuel moyen entre 2005 et 2015

Sources : ISEE, DIMENC, OCEF, Holcim, EEC, ENERCAL, Quadran, SIC, FSH, SEM Agglo

## Plus du quart des emplois calédoniens dans le service public

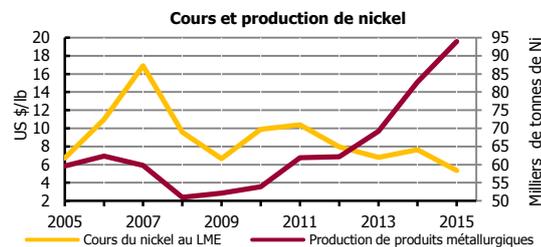
Sur la période 2005-2015, le nombre de salariés du secteur public a augmenté en moyenne de 2 % par an. En 2015 ils étaient 25 899, soit 28,4 % de l'emploi total en Nouvelle-Calédonie. Parmi eux 40 % sont contractuels, 35 % des fonctionnaires territoriaux et 25 % des fonctionnaires d'État. En 2013 les recettes publiques sont de 490,6 milliards de F CFP et les dépenses publiques de 496,9 milliards de F CFP.

Les finances publiques	2005	2015
Part de recettes fiscales dans le PIB (%)	14,7	19,5
Part des dépenses de l'État dans le PIB (%)	17,7	16,0
Part des prestations sociales* dans le PIB (%)	11,0	14,8

\*Prestations CAFAT  
Source: CAFAT, ISEE

## Progression des capacités de production de l'industrie du nickel

La Nouvelle-Calédonie se situe au 2<sup>e</sup> rang des réserves mondiales estimées de nickel (11 %), après l'Australie (23 %). Avec la montée progressive de la production des deux nouvelles usines, la production moyenne de produits métallurgiques s'est établie à un niveau record de 94 milliers de tonnes en 2015. Le secteur est cependant exposé à la volatilité élevée du cours du nickel. Ce dernier est significativement et durablement orienté à la baisse depuis juin 2014, impactant négativement la valorisation des exportations.



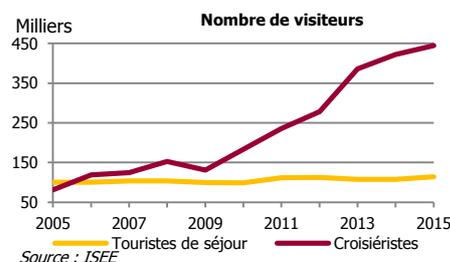
Sources : LME, DIMENC, ISEE

## Baisse d'activité du BTP en fin de période

Le secteur du BTP représente en moyenne 10 % de la création de richesse sur la période 2005-2015 et emploie en moyenne 12,5 % des salariés du secteur privé depuis 2005. Sur la dernière décennie, la croissance moyenne de ces emplois est de 2,2 % par an. Stimulée pendant plusieurs années par des chantiers d'envergure, l'activité du secteur ralentit depuis 2012 (la commande publique est en baisse depuis plusieurs années), alors que le marché du logement peine à répondre à une demande en forte progression. En 2015, l'activité a néanmoins été soutenue par la défiscalisation des logements intermédiaires.

## Augmentation du tourisme de croisière

En moyenne, près de 105 000 touristes visitent le territoire chaque année depuis 2005. Leur nombre reste relativement stable au cours de la décennie, mais le nombre de croisiéristes est en forte augmentation. Le secteur touristique (hébergement et restauration) représente en moyenne 5 000 emplois depuis 2012. L'offre d'hébergement a crû à un rythme annuel moyen de 3,1 % depuis 2005, pour atteindre 3 000 unités d'hébergements en 2015. Sur cette période, les dépenses des touristes sont estimées à 18,7 milliards de F CFP par an en moyenne.



Source : ISEE

## LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques, 3 sociétés de financement et 2 établissements de crédit spécialisés. En outre, interviennent régulièrement en Nouvelle-Calédonie, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Banque européenne d'investissement (BEI). L'activité bancaire et financière est soutenue, en raison des besoins élevés de financement de l'économie, et se traduit par une croissance annuelle des encours sains de 6,7 % en moyenne sur la période 2005-2015. L'encours total des dépôts progresse de 4,5 % en glissement annuel (après +2,5 % en 2014), soutenu principalement par la collecte nette réalisée auprès des entreprises (+6,2 %). Au 31 décembre 2015, l'encours brut total des crédits à la clientèle calédonienne s'établit ainsi à 1 068 milliards de F CFP, contractés à hauteur de 727 milliards de F CFP auprès des établissements de crédit locaux (soit une part largement majoritaire, à 68 %). Fin 2015, le total du bilan agrégé des quatre banques locales s'élève à 865,4 milliards de F CFP. En dépit d'un contexte économique jugé peu favorable, il croît de 3,2 % sur un an, après avoir progressé de 2,0 % en 2014.

Indicateurs monétaires et financiers	2005	2015	TCAM <sup>(1)</sup>
Masse monétaire (milliards de F CFP)	297	653	8,2 %
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1 985	2 532	2,5 %
Nombre d'habitants par guichet automatique	2 131	1 048	-6,9 %
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,56	1,89	1,9 %
Actifs financiers des agents économiques <sup>(2)</sup> (milliards de F CFP)	373	766	7,5 %
Encours sains des agents économiques <sup>(2)</sup>	367	704	6,7 %
Taux de créances douteuses (%) <sup>(3)</sup>	4,0	3,1	-2,4 %

(1) taux de croissance annuel moyen sur la période 2005-2015

(2) auprès des établissements de crédit locaux

(3) créances douteuses / concours zone d'émission

Source : IEOM

Indicateurs entreprises	2015
Concours bancaires <sup>(1)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	472
dont crédits d'exploitation (%)	17,1
dont crédits d'investissement (%)	51,4
dont crédits à la construction (%)	29,0
Créances douteuses nettes (milliards de F CFP, au 31/12)	9,4
Coût moyen du crédit à court terme aux entreprises (%)	3,2
Coût moyen du crédit à long terme aux entreprises (%)	3,9
Actifs financiers <sup>(2)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	256

(1) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

Indicateurs ménages	2015
Concours bancaires <sup>(1)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	439
dont crédits à la consommation (%)	16,8
dont crédits à l'habitat (%)	82,1
Nombre de dossiers de surendettement déposés	92
Créances douteuses nettes (milliards de F CFP, au 31/12)	5,1
Coût moyen du crédit aux ménages (%)	5,6
Actifs financiers <sup>(2)</sup> (milliards de F CFP, au 31/12)	403

(1) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

**NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2015 sauf indication contraire**

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : Hervé GONSARD – Responsable de la rédaction : Jean-David NAUDET

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : octobre 2016 – Dépôt légal : octobre 2016 – ISSN 1968-6277